

## **ZOOTHERAPIE FORMATION PROFESSIONNELLE EXERCER EN MEDIATION ANIMALE NE S'IMPROVISE PAS !**

Il est indispensable, avant de se lancer, d'acquérir un certain nombre de connaissances sur les animaux, leur comportement, leur préparation, les activités ressources qui portent leur bien-être mais aussi sur les publics concernés et sur les techniques propres de l'accompagnement en zoothérapie.

En fonction de votre profil, de votre formation initiale, de vos connaissances actuelles et bien entendu de votre projet, différents formats de formations vous sont proposés. Prenez le temps de les découvrir, de les comparer puis n'hésitez pas à prendre contact avec notre équipe pour plus d'informations.

Comme les 234 personnes que nous avons formées entre 2017 à 2020, nous vous accompagnerons également dans la recherche de financement et le montage de vos dossiers.

### **Découvrez nos indicateurs de performance**

Cette formation s'adresse aux personnes désireuses de mettre en place des projets d'accompagnement associant les animaux ainsi qu'aux professionnels des secteurs médicaux, paramédicaux, sociaux et éducatifs ou aux étudiants en cours de formation. Elle existe en format présentiel ou Mixte (théorie à distance et pratique en présentiel)

Elle propose d'alterner des contenus théoriques et pratiques nécessaires pour la mise en place d'ateliers de médiation animale auprès de publics variés en situation de fragilité, de dépendance ou de maladie ou non dans le cadre d'activités de bien-être.

### **Extension professionnelle :**

Ce complément de formation s'adresse aux personnes qui ont pour projet de créer leur propre structure (association ou petite entreprise) dédiée à la relation d'aide associant les animaux. Cette formation correspond à 1 journée en présentiel mais elle est aussi proposée en distanciel.

Cette formation ne se fait pas toute seule. Elle complète la formation ci-dessus "La médiation animale au service du projet d'accompagnement". Lorsqu'elle est proposée en présentiel elle correspond à la journée du samedi.

Choisir son statut, créer sa structure, fixer ses tarifs, réaliser un devis, une convention, choisir un nom, un logo, tenir sa comptabilité, monter un dossier de subvention... autant de questions qui se posent lorsque nous souhaitons être à la barre de notre propre projet.

L'objectif principal de ce temps complémentaire est d'acquérir les outils principaux de gestion, d'administration et de comptabilité nécessaires à la création et à l'épanouissement de son projet professionnel.

Cette formation complémentaire peut vous permettre d'utiliser vos heures CPF, sous conditions.